

Votre tranquillité à petit prix

Votre habitation est assurée chez Nexx ?

Votre enfant est assuré en Responsabilité Civile selon les conditions générales de votre contrat Habitation et vous bénéficiez d'un tarif préférentiel :

19 €/an par enfant

Votre habitation n'est pas encore assurée chez Nexx ?

Dans ce cas vous avez le choix entre 2 formules :

- Sans Responsabilité Civile : 21 €/an par enfant
- Avec Responsabilité Civile : 31 €/an par enfant

INCLUS

Une Assistance qui ne laisse rien au hasard

Le contrat Enfants Nexx inclut :

- un service d'assistance à domicile
- une assistance vacances/voyages 24h/24 et 7j/7 en France comme à l'étranger

AVANTAGES CLIENTS NEXX

Un tarif préférentiel

si votre habitation est assurée chez Nexx

PRATIQUE !

Une adhésion en quelques clics

sur www.nexx.fr

rubrique : autres produits/contrat enfant

Une attestation immédiate par mail, à remettre à l'établissement scolaire

* Tarifs valables pour l'année scolaire 2011/2012



Le Contrat Enfants de NEXX

Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 : vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition sur les informations vous concernant ; ces informations sont destinées à NEXX Assurance SA, responsable du traitement, à des fins de gestion et de suivi de vos devis et contrats, d'analyse et d'exploitation commerciale ; elles pourront être transmises aux entités du Groupe Mutuel MAAF et aux partenaires contractuellement liés. Vous disposez du droit de vous opposer à ce que ces données soient transmises à ces tiers. Si vous souhaitez exercer vos droits ou obtenir des informations complémentaires, il vous suffit d'écrire à NEXX - Coordination Informatique et Libertés - Chauray - 79036 Niort Cedex 9 ou d'adresser un e-mail à coordinateur_cnli.nexx@nexx.fr

Remplissez la demande d'assurance au dos et retournez-la accompagnée du règlement de la somme totale par chèque bancaire à l'ordre de NEXX Assurances, dans une enveloppe affranchie à l'adresse suivante :

NEXX Assurances
79036 NIORT Cedex 09

Pour plus d'informations :

appelez le :

0 800 102 103

appel gratuit depuis un poste fixe,
surcoût éventuel selon opérateur

ou connectez-vous sur notre site

www.nexx.fr

rubrique :

autres produits/contrat enfant

PX :

nexx
ASSURANCES

c'est clair et nexx
www.nexx.fr

NEXX Assurance S.A.

Société Anonyme au capital de 16 182 000 € entièrement versé.
Siège social :
Chaban de Chauray - 79000 Niort.

Pour toute correspondance :

NEXX Assurances - 79036 Niort Cedex 9
RCS Niort 403 329 519 - Code APE 6512 Z
Entreprise régie par le Code des Assurances.
N° TVA intracommunautaire FR 93 403 329 519.

CONTRAT D'ASSURANCE ENFANTS



Commencez l'année scolaire tranquille

Le Contrat Enfants de NEXX : L'assurance qui a tout prévu

**Votre enfant a besoin d'être assuré
s'il est victime ou responsable d'un accident
sur le chemin de l'école, dans une cour de récréation,
mais aussi en toutes circonstances,
lors de ses activités extra scolaires : loisirs, vacances,
séjours linguistiques, classes de découverte...**

Le contrat Enfant Nexx le protège dès son premier âge et jusqu'à la fin de ses études secondaires. Et pour être encore plus performant, le contrat se décline en 3 formules suivant son âge.

Les garanties évoluent mais pas son prix !

Formule Baby



De 0 à 2 ans inclus, à la crèche ou chez une assistante maternelle

Exemple :

- Intervention d'une assistante maternelle si vous êtes immobilisé + de 5 jours suite à une hospitalisation
- Remboursement d'un transport aller retour si vous faites venir un proche pour s'occuper de votre enfant
- Garde à domicile suite à un accident ou une maladie

Formule Maternelle



Pour les enfants de 3 à 5 ans à l'école maternelle

Exemple :

- Transport si votre enfant ne peut momentanément se déplacer du domicile à l'école
- Ecole à domicile si votre enfant ne peut reprendre l'école après 2 semaines d'absence
- Conduite de l'enfant à l'école ou transfert chez un proche

Formule Junior



Pour les enfants à partir de 6 ans jusqu'à la terminale

Exemple :

- Rattrapage scolaire à domicile si votre enfant ne peut reprendre l'école après 2 semaines d'absence
- Remboursement en cas de vol de fournitures scolaires, ou d'instruments de musique et de dommages au vélo

Ref. N.218.EC 06/2011 - azimut-md.com - Illustrations : Tanguy Le Monies - Madame Pop - Shutterstock - Getty

